

Plus de 7,4 millions de touristes ont visité le Maroc en 2007

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-01-2008 21:03:03

Le Maroc a accueilli en 2007 un total de 7,45 millions de touristes, en hausse de 13% par rapport à l'année précédente, générant quelque 59 milliards de dirhams de recettes (+12%), a indiqué, mardi à Rabat, le ministre du tourisme et de l'artisanat, M. Mohamed Boussaid.

Les établissements d'hébergement touristique classés ont enregistré 16,9 millions de nuitées en 2007, un chiffre en progression de 3% par rapport à l'année 2006, a précisé M. Boussaid lors d'un point de presse consacré à la présentation du bilan 2007 de l'activité touristique, l'état d'avancement des chantiers de la vision 2010 et le plan d'action de son département pour la période 2008-2012.

Cette performance concerne notamment les nuitées des non-résidents, qui ont progressé de 3% pour atteindre quelque 13,7 millions. Celles des résidents ont totalisé 3,2 millions de nuitées, en hausse de 7%.

Selon le département du tourisme, les touristes français continuent d'occuper la première place avec 2,85 millions de voyageurs (+9%), suivis des Espagnols avec 1,6 millions (+14%), des Belges avec 431.000 (+11%), des Britanniques avec 419.000 (+29%), des Italiens 370.000 (+12%), des Néerlandais avec 361.000 (+16%) et des Allemands avec 296.000 (+14%).

La progression des nuitées bénéficie, à des degrés différents, à la majorité des destinations touristiques du Royaume, à l'exception de Ouarzazate (-3%) et Agadir qui connaît une certaine stabilité à ce niveau. Les autres villes affichent des résultats notables, comme c'est le cas pour Casablanca (+9%), Fès (+8%), Rabat (+5%), Marrakech (+5%) et Tanger (+3%).

Selon M. Boussaid, le tourisme est devenu le plus grand vecteur d'investissement et de création d'emplois dans le Royaume, mais également une véritable locomotive de développement économique qui contribue de façon directe à hauteur de 8% au PIB.

"Cette dynamique a été enclenchée par la vision 2010, la stratégie nationale dans le domaine de tourisme, qui a offert plus de visibilité aux opérateurs économiques et à l'ensemble des partenaires et créé une mobilisation générale autour d'une politique publique complète aux contours et aux objectifs précis", a souligné le ministre.

Le secteur a été érigé en priorité nationale, créant une formidable dynamique mobilisatrice autour d'objectifs tant sur les plans quantitatif que qualitatif, a-t-il ajouté, rappelant que son département se fixe cinq priorités pour la période 2008-2012.

Il s'agit de l'achèvement des chantiers avancés de la vision 2010, de la formation, des métiers du tourisme, de la qualité et l'environnement du secteur et de la vision 2020.

S'agissant du Plan Azur, le ministre a indiqué qu'un nouveau programme "Azur extension" a été mis

en place et que de nouvelles zones ont fait l'objet d'appel d'offre pour leur concession à des aménageurs développeurs, précisant que son département du tourisme envisage pour la période 2008-2012 d'accompagner l'ouverture de nouvelles stations Azur extension à savoir "Carla Iris" et "Dakhla".

Concernant le Plan Mada'In, un programme de développement régional touristique (PDRT), le plan d'action du ministère du tourisme et de l'artisanat prévoit la signature et la mise en œuvre des PDRT pour les régions de Tanger, Tétouan-Tamuda Bay, Ouarzazate-Zagoura, Rabat et Meknès pour cette même période.

Evoquant le Plan Biladi, M. Boussaid a précisé que son département programme l'aménagement et l'ouverture des premières stations de ce plan au niveau de Tanger-Tétouan, Rabat-Salé-El Gharb, Grand Casablanca, l'Oriental et Marrakech.

Le produit niches, qui permet d'exploiter de manière optimale des sites à vocation touristique locale en mettant l'accent sur les richesses naturelles, culturelles et civilisationnelles, prévoit de restructurer ce produit par grandes familles (chasse et pêche touristique, nautique, aéronautique, croisière..) et de mettre en place un label qualité par produit, a ajouté le ministre.

Selon lui, l'adéquation entre la formation et les besoins du secteur est l'une des priorités de 2008-2012". Le pilotage de la stratégie de formation, a-t-il précisé, se fera à travers la mise en place d'un contrat programme Ressources Humaines (RH) et formation pour les métiers de l'hôtellerie, avec l'ambition de former 50.000 lauréats.

Le ministre a également indiqué que la refonte des métiers du tourisme a pour objectif de mettre en place un dispositif performant de régulation des différents métiers touristiques à savoir les agences de voyages, les guides de tourisme et le transport touristique.

Autre priorité de la période 2008-2012, a relevé M. Boussaid, l'étude relative à la vision 2020 qui adoptera une approche territoriale dans l'aménagement touristique et se basera sur l'offre potentielle du Royaume en tenant compte aussi bien de la demande que de la concurrence.

MAP